

# LES YVELINES

## Un capital environnemental d'exception



**Yvelines**  
Le Département

yvelines.fr



concours  
organisé par  
l'association  
« Yvelines  
Environnement »

Cycle  
d'éducation à  
l'environnement  
2016/2017  
« **Notre amie, la  
vie des mares** »

# La Politique environnementale des Yvelines : **Préserver les grands équilibres environnementaux**

**Le Département  
des Yvelines,**  
partenaire du  
concours

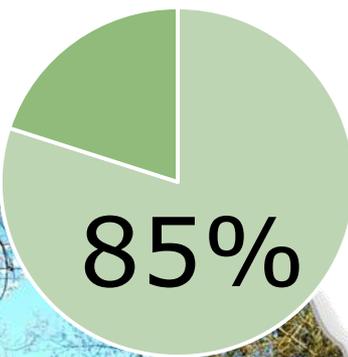
# Les Yvelines

## en quelques chiffres

- 70 000 ha d'espaces boisés,
- 70 Sites Espaces Naturels Sensibles(ENS), dont une vingtaine aménagés pour accueillir le public,
- 131 espèces floristiques protégées,
- 2 Parcs Naturels Régionaux (PNR),
- 3 îles-de-Loisirs Régionales,
- 600 km de cours d'eau, dont 100 km de Seine,
- 450 km de chemins de randonnée équestre balisés répartie sur 8 boucles,
- Près de 1300 km d'itinéraires de randonnée pédestre.



D'espaces  
naturels et  
agricole



85%



Yvelines  
Le Département

yvelines.fr





# Les Yvelines

Un capital environnemental d'exception, un atout majeur d'attractivité économique, touristique et résidentiel.

Dans ce cadre, le Département mène une politique de valorisation et de préservation pour un développement équilibré du territoire yvelinois selon 2 grand axes :

- **VALORISER LA TRAME VERTE ET LE PAYSAGE**
- **PRÉSERVER ET VALORISER LE PATRIMOINE HYDRAULIQUE**



## Valoriser la trame verte et les paysages

### Une compétence Espaces naturels : protection, aménagement et ouverture au public

- Depuis le début des années 90, le Département s'est saisi de la compétence « Espaces Naturels Sensibles », qui par le biais de la taxe d'aménagement, permet d'acquérir des espaces afin de les protéger et les aménager pour les rendre accessibles au public.
- En 2013, le Département a signé la charte des espaces naturels sensibles de l'assemblée des Départements de France et en 2015, la charte régionale de la biodiversité, montrant ainsi son engagement dans le domaine de la protection et de la valorisation des Espaces Naturels.
- En 2015, le Département a adopté un plan pluriannuel d'aménagement et de valorisation de 22 espaces naturels.
- Le Département a la compétence pour établir des Plans Départementaux d'Itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR). Dans les Yvelines 2 plans ont été ainsi élaborés, pédestre et équestre, soit 1750km d'itinéraires.



## Valoriser la trame verte et les paysages

**Le Département contribue à soutenir d'une offre environnementale et paysagère de qualité dans les Yvelines.**

Le Département :

- **1<sup>ère</sup> collectivité française** à proposer une offre de compensation aux aménageurs,
- Valorise les paysages yvelinois en mettant en place un outil « **l'atlas des paysages** », destiné aux aménageurs,
- Sensibilise les communes à l'écologie urbaine au travers du concours des **Villes et Villages Fleuris** (VVF),
- Développe des **partenariats** avec l'ONF et l'AEV, acteurs importants de valorisation et de préservation des milieux naturels,
- **Soutient les 2 PNR** pour leurs actions de protection et de valorisation des milieux naturels et du patrimoine culturel, animation et promotion territoriale.



Yvelines  
Le Département



## Le Département valorise la trame verte et le paysage

Le Département développe les itinéraires de promenade de randonnée



Le Département aménage les ENS pour l'accueil du public



Le Département contribue à soutenir une qualité paysagère





## Préserver et valoriser le patrimoine hydraulique

Le Département :

- **Agit pour la qualité de l'eau** : Schéma Départemental de l'Eau voté en 2013 a pris la succession des contrats eau qui, en 20 ans, ont permis de moderniser et de mettre en conformité des stations d'épuration et de contribuer à la stabilité des prix de l'eau (99% des 102 stations d'épuration yvelinoises sont conformes).
- **Apporte son soutien** aux syndicats mixtes :
  - Le SMSO (*Syndicat Mixte d'aménagement, de gestion et d'entretien des berges de la Seine et de l'Oise*) qui protège, restaure les berges, ouverture paysagère sur la Seine, aménage des circulations douces, valorise l'axe Seine et ses affluents,
  - Le COBHAMA intervient pour la gestion du bassin hydraulique de la Mauldre et le SMAGER pour le réseau des étangs et rigoles.
- **Renforce l'accessibilité** du patrimoine hydraulique yvelinois aux habitants



## **Le Département préserve et valorise le patrimoine hydraulique**

Aménagement des berges de Seine – Parc du Peuple de l’herbe –Carrières-sous-Poissy





## Le Département est partenaire du concours cycle d'éducation de l'environnement

« Notre amie la vie des mares, comment les conserver, les restaurer ?  
Quelle est leur utilité ? »,

Forêt départementale de Plaisance –Sonchamp





## Les mares, comment les conserver, les restaurer ? Quelle est leur utilité ?

Les mares sont des étendues d'eau de faible superficie et ne sont pas en connexion directe avec un cours d'eau. Elles servent à tamponner le ruissellement venant des versants mais elles sont aussi **des écosystèmes d'une grande diversité végétale et animale.**

De nombreuses espèces remarquables s'y reproduisent, notamment les amphibiens et les invertébrés aquatiques.

Aujourd'hui, le faible nombre et le caractère isolé des mares entraînent la perte et la fragilisation des populations existantes qui ne peuvent plus exercer d'échanges avec les autres milieux humides.

**La création ou la restauration** de mare permet de conserver des continuités écologiques (trame bleue) et de favoriser la biodiversité (amphibiens, plantes aquatiques, habitats...).

Forêt départementale de RONQUEUX - Bullion





## Le Département œuvre pour la protection et la valorisation du patrimoine naturel

**Le Département restaure ou crée notamment des mares dans les forêts départementales pour améliorer la biodiversité de ces zones humides.**

Sur les forêts départementales de Pinceloup et de St Benoît (*Clairefontaine St Arnoult-en-Yvelines et Sonchamp*), les principales sources de biodiversité menacées sont localisées dans les mares. La forêt de Pinceloup en **compte 10, St Benoît 20**. Une partie de ces mares était sur le point de disparaître, dégradées par l'atterrissement naturel, le manque de lumière ou la sur fréquentation des sangliers. Le Département en **a restauré une dizaine**.

Forêt départementale de PINCELOUP- Sonchamp



Yvelines  
Le Département

yvelines.fr





## Exemple de restauration en forêt départementale de Pinceloup :

- Curage de la mare,
- Reprofilage afin d'adoucir les pentes des berges,
- Abattage d'arbres et de débroussaillage afin d'apporter de la lumière.

Forêt départementale de Pinceloup (Sonchamp) - mare de l'île flottante





**Suite aux travaux**, l'augmentation de la diversité et l'abondance des batraciens ont été observées sur ces mares.

Ainsi en 2016, **4 espèces de tritons** ont été nouvellement observées (*palmé*, *crêt*, *ponctué* et *alpestre*), dans les mares des forêts départementales de Pinceloup et Saint-Benoît.

Ce résultat est particulièrement intéressant compte tenu du contexte général de baisse (mondial) du nombre d'amphibiens.

En outre, le réseau de mares permet des **échanges entre les populations d'amphibiens**.

La grenouille verte, agile et rousse, le crapaud commun sont également présents.

La mise en lumière des mares permet le **développement d'une végétation aquatique**. Ceci est bénéfique pour les tritons qui pondent dans les herbiers, mais aussi pour les libellules.

Triton alpestre



Yvelines  
Le Département

yvelines.fr



# Le Département œuvre pour la qualité de vie des yvelinois

## CONTACTS

Hôtel du Département  
2 place André Mignot  
78 012 Versailles

Tel : 01 39 07 82 13  
castier@yvelines.fr



**Yvelines**  
Le Département

yvelines.fr

